

2026/
Commune d'Epône
Conseil Municipal du 28/09/2026 – Délibération A8 n° 26-080
4.1 – Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

République Française
Liberté Égalité Fraternité
Commune d'Epône

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Limay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'EPÔNE

SEANCE DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Emmanuel BOLLE, Maire d'Epône.

Présents :

M. Emmanuel BOLLE, Mme Isabelle ROMAIN, M. Stéphane TRUFFAUT, Mme Catherine MENETTRIER, M. Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Elsa SERRANO, Mme Nelly ERMACORA, M. Kamel RAFAÏ, Mme Emilie OUAZI, M. Laurent ANDRIEU, Mme Nathalie POTTIER, M. Anthony HOLLAND, Mme Eliane E SA, M. Théodore WAGNER, M. Philippe JACQ, Mme Hélène LACAILLE, M. Gilles VASSE, M. Bruno ANDRIAMAKAOLY, M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, M. Olivier ECHARD, Mme Danièle MOTTIN, M. Rodolphe DRUART, Mme Béatrice DI PERNO, M. Jean-Marc JUSTINE.

Absents ayant donné procuration :

M. Didier SOUQUET donne procuration à Mme Emilie OUAZI ;
M. Yanis AKRICH donne procuration à M. Emmanuel BOLLE ;
Mme Sandra NIYONGERE donne procuration à M. Navid HUSSAIN-ZAIDI ;
Mme Amira GOULAHIANE donne procuration à Mme Isabelle ROMAIN.

Madame Emilie OUAZI est élue secrétaire de séance.

DATE DE LA CONVOCATION :

22/09/2026

DATE D'AFFICHAGE :

22/09/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	29
Présents	25
Votants	29

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Considérant ce qui suit :

Conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités de service, de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

2026/
Commune d'Epône
Conseil Municipal du 28/09/2026 – Délibération A8 n° 26-080
4.1 – Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

La modification des emplois suivants :

Filière Administrative :

- Création d'un emploi de Rédacteur (Catégorie B) à temps complet pour le poste de coordinateur petite enfance.
- 1 emploi d'adjoint administratif principal 2e classe (Catégorie C) à temps complet est créé suite à l'avancement de grade d'un agent.
- 1 emploi d'adjoint administratif principal 1e classe (Catégorie C) à temps complet est créé suite à l'avancement de grade d'un agent.
- 1 emploi de Rédacteur (Catégorie B) à temps complet est créé suite à une promotion interne d'un agent.

Filière Technique :

- 1 emploi d'adjoint technique principal 1e classe (Catégorie C) à temps complet sont créés suite à l'avancement de grade d'un agent.
- 2 emplois d'Agent de maîtrise principal (Catégorie C+) à temps complet sont créés suite à l'avancement de grade de 2 agents.
- 1 emploi d'Agent de maîtrise (Catégorie C+) à temps complet est créé suite à une promotion interne d'un agent.

La suppression des emplois suivants :

Filière Technique :

- Suppression d'1 emploi d'Agent de maîtrise à temps complet (Catégorie C+)

Le Maire propose à l'Assemblée :

LA MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS TEL QUE PRESENTE CI-DESSOUS :

FILIERES, CADRES D'EMPLOI ET GRADES DES TITULAIRES	Catégories	Postes ouverts	Postes pourvus	Postes à pourvoir
FILIERE ADMINISTRATIVE		36	22	14
<u>Emploi Fonctionnel</u>				
Collaborateur de cabinet	A	1	0	1
Directeur Général des Services - 10 000 hab.	A	1	0	1
<u>Cadre d'emploi des Attachés</u>				
Attaché Principal	A	2	0	2
Attaché	A	4	3	1
<u>Cadre d'emploi des Rédacteurs</u>				
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	2	1	1
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1	0	1
Rédacteur	B	5	2	3
<u>Cadre d'emploi des Adjointes Administratifs</u>				
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	8	8	0
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	6	6	0
Adjoint Administratif	C	6	1	5
FILIERE TECHNIQUE		50	34	16

2026/
Commune d'Epône
Conseil Municipal du 28/09/2026 – Délibération A8 n° 26-080
4.1 – Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Cadre d'emploi des Ingénieurs				
Ingénieur principal	A	1	1	0
Cadre d'emploi des Techniciens				
Technicien Principal de 1ère classe	B	2	1	1
Technicien Principal de 2ème classe	B	1	0	1
Technicien	B	2	1	1
Cadre d'emploi des Agents de Maîtrise				
Agent de Maîtrise Principal	C	4	4	0
Agent de Maîtrise	C	6	3	3
Cadre d'emploi des Adjointes Techniques				
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	7	7	0
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	6	5	1
Adjoint Technique	C	21	12	9
FILIERE SECURITE		5	4	1
Cadre d'emploi des Chefs de Service de Police Municipale				
Chef de Service de Police Municipale	B	1	1	0
Cadre d'emploi des Agents de Police Municipale				
Brigadier-Chef Principal	C	1	0	1
Gardien-Brigadier	C	3	3	0
FILIERE SOCIALE		9	3	6
Cadre d'emploi des ATSEM				
ATSEM Principal de 2ème classe	C	7	3	4
ATSEM Principal de 1ère classe	C	1	0	1
Cadre d'emploi des ASE				
Assistant Socio-éducatif 2ème classe	A	1	0	1
FILIERE SPORTIVE		2	0	2
Cadre d'emploi des Educateurs des APS				
Educateur des APS	B	2	0	2
FILIERE ANIMATION		33	13	20
Cadre d'emploi des Adjointes d'animation				
Animateur Principal de 2ème classe	B	1	0	1
Animateur	B	4	1	3
Adjoint d'animation Principal de 1ère classe	C	4	4	0
Adjoint d'animation Principal de 2ème classe	C	6	1	5
Adjoint d'animation	C	18	7	11
FILIERE CULTURELLE		25	2	23
Cadre d'emploi des Adjointes du patrimoine				
Adjoint du patrimoine	C	2	0	2
Adjoint du patrimoine Principal de 2ème classe	C	2	1	1
Cadre d'emploi des Assistants d'Enseignement Artistique				
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1ère classe	B	1	1	0
Assistant d'Enseignement Artistique	B	20	0	20
TOTAL POSTES POURVUS TITULAIRES		160	78	82

2026/
Commune d'Epône
Conseil Municipal du 28/09/2026 – Délibération A8 n° 26-080
4.1 – Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

NON TITULAIRES				
	CAT	Postes ouverts	Postes pourvus	Postes à pourvoir
Attaché Principal	A	2	1	1
Attaché	A	1	1	0
Animateur	B	1	0	1
Adjoint Administratif	C	4	2	2
Adjoint Technique	C	7	7	0
Adjoint d'Animation	C	11	11	0
ATSEM Principal de 2ème classe	C	4	4	0
Adjoint du patrimoine	C	2	2	0
Assistant d'enseignement artistique	B	20	20	0
TOTAL POSTES POURVUS NON TITULAIRES		52	49	3

CONTRAT DE DROIT PRIVE				
Contrat d'apprentissage		4	1	3
Contrats PEC		2	0	2

AUTRES POSTES				
clsh-Accueil périscolaire-temps du midi.			2	
Jobs d'été		2	0	2
Indemnités accessoires Centre Culturel		2	2	0
Indemnités accessoires Enseignants		11	11	0

Considérant l'avis favorable de la commission Finances, Ressources humaines, Affaires générales, et Intercommunalité consultée le lundi 21 septembre 2026.

Après avoir entendu l'exposé présenté par Monsieur Stéphane TRUFFAUT, Adjoint au Maire, délégué aux Finances, Ressources humaines, Affaires générales et Intercommunalité.

Après en avoir délibéré, à l'Unanimité ;

Article 1^{er} : **ADOpte** les modifications du tableau des emplois telles que présentées ci-dessus à compter du 1^{er} octobre 2026.

Article 2 : **PRECISE** que la délibération sera adressée :
- A la Préfecture de Versailles.

2026/
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 28/09/2026 – Délibération A8 n° 26-080
4.1 – Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

EPONE (Yvelines)

Certifié exécutoire le présent acte
Transmis au Préfet des Yvelines

Le **06 OCT. 2026**

Et publié/affiché le **06 OCT. 2026**

Emmanuel BOLLE



Maire d'Épône

Madame Emilie OUAZI
Secrétaire de séance

